

**Conseil d'établissement**  
**Procès-Verbal**  
Séance du 25 septembre 2024

Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement de l'école l'Arbrisseau, tenue au salon du personnel, le mercredi 25 septembre 2024, à 19h.

**Étaient présents**

Marie-Hélène Dancause  
*Parent*

Alexandre Dal-Pan  
*Substitut au Représentant au Comité de parents du CSS des Découvreurs*  
*Parent*

Léonie Mandang  
*Substitut*  
*Parent*

Clémence Morin  
*Présidente (2023-2024)*  
*Représentante au Comité de parents du CSS des Découvreurs*  
*Parent*

Anne-Julie Poirier  
*Parent*

Steve Hamel  
*Représentant du service de garde*

Johanne Lemelin  
*Représentante du personnel enseignant (titulaires)*

Agnieszka Matyjasiak  
*Représentante du personnel enseignant (spécialistes)*

Vilma Ruiz  
*Représentante du personnel de soutien*

David Martel  
*Directeur*

**Étaient absents:**

Aude Bourdon  
*Parent*



**1. Ouverture de la séance**

**1.1. Mot de bienvenue – Vérification du quorum**

Clémence Morin fait la vérification du quorum. L'ouverture de la séance se fait à 19h07.

**1.2. Adoption de l'ordre du jour**

Clémence Morin fait la lecture de l'ordre du jour.

**C.E. 2024/25-09-25-01**

Il est proposé par Steve Hamel et appuyé par Anne-Julie Poirier, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.  
**Adopté à l'unanimité.**

### 1.3. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 juin 2024

Le document n'a pas été rendu disponible pour les membres.

|                            |
|----------------------------|
| <b>Résolution reportée</b> |
|----------------------------|

|                                                           |
|-----------------------------------------------------------|
| Ce procès-verbal sera adopté lors de la prochaine séance. |
|-----------------------------------------------------------|

### 1.4. Suivi du procès-verbal de la séance du 12 juin 2024

Aucun suivi au procès-verbal.



## 2. Intervention du public

Aucune intervention du public.



## 3. Formation du CÉ 2024-2025

### 3.1. Élections – Postes au sein du CÉ 2024-2025

- Présidence : Clémence Morin (élue par acclamation)
- Vice-présidence : Marie-Hélène Dancause (élue par acclamation)
- Trésorerie : Anne-Julie Poirier (élue par acclamation)

Clémence Morin demande de valider les noms et accès des membres de 2023-2024 pour le Teams du CÉ.

### 3.2. Secrétariat – CÉ 2024-2025

David Martel annonce que personne ne s'est porté volontaire au sein de l'équipe-école pour être secrétaire du CÉ. Il demande à tous de chercher de leur côté.

### 3.3. Dénonciation d'intérêt

David Martel distribue aux membres les deux formulaires à compléter. Les membres doivent remplir le formulaire de *Déclaration d'intérêts* et le formulaire *Renseignements personnels sur les membres*.

### 3.4. Règles de régie interne

Clémence Morin présente les règles de régie interne. Quelques points sont soulevés :

- Au point 18.1 : À la suite de l'adoption de divers amendements à la loi par le ministère de l'Éducation, la transmission des documents doit maintenant se faire sept jours à l'avance pour les séances de conseil d'établissement. David Martel indique que tous les membres de l'équipe-école font leur possible pour respecter cette nouvelle exigence, mais il peut arriver que cela ne soit pas entièrement possible.
- Les frais de gardiennage du CÉ sont établis à 10\$ de l'heure.
- Comme les dernières années, le CÉ se donne le droit d'adopter certaines décisions par courriel.

|                              |
|------------------------------|
| <b>C.E. 2024/25-09-25-02</b> |
|------------------------------|

|                                                                                                                                               |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Il est proposé par Clémence Morin et appuyé par Johanne Lemelin, d'adopter les règles de régie interne du CÉ.<br><b>Adopté à l'unanimité.</b> |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

### 3.5. Calendrier des séances du CÉ 2024-2025

David Martel présente le calendrier des séances.

Après discussion et ajustements, les séances pour 2024-2025 seront les suivantes:

- 1) Mercredi, 25 septembre 2024
- 2) Mercredi, 30 octobre 2024
- 3) Jeudi, 28 novembre 2024
- 4) Mercredi, 29 janvier 2025
- 5) Mercredi, 26 février 2025
- 6) Mercredi, 26 mars 2025
- 7) Mercredi, 30 avril 2025
- 8) Mercredi, 11 juin 2025

|                              |                                                                                                                                                         |
|------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>C.E. 2024/25-09-25-03</b> | Il est proposé par Vilma Riuz et appuyé par Marie-Hélène Dancause, d'adopter le calendrier des séances 2024-2025 du CÉ.<br><b>Adopté à l'unanimité.</b> |
|------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|



## 4. Formation obligatoire

Clémence Morin informe les nouveaux membres du Conseil d'établissement qu'ils doivent suivre une formation afin de bien comprendre les règles de fonctionnement d'un Conseil d'établissement. Les membres sont invités à d'abord écouter les 7 premières capsules et lire le cahier du membre.

En ce qui concerne les capsules complémentaires et les fiches thématiques, Clémence Morin propose de les voir au fur et à mesure des dossiers et décisions du CÉ au cours de l'année.

L'ordre du jour indiquera aux membres les items de formation liés à chaque point lorsqu'approprié. Les membres ont à disposition sur Teams, un document regroupant les liens internet vers les formations liées au contenu des séances (capsules et fiches)

Il est à noter que le CÉ doit annuellement rendre compte des formations complétées au Centre de services.



## 5. Décisions

### 5.1. Règles du Service de garde

- Les règles du service de garde avaient été adoptées en juin 2024. Steve Hamel précise que les tarifs sont les seuls éléments à avoir été ajustés, en fonction des exigences ministérielles.
- Comme il l'a fait au printemps dernier, Steve Hamel informe à nouveau les membres du CÉ sur le sujet de la présence d'élèves sur les terrains de l'école, souvent à la porte, sans surveillance parentale, avant l'heure d'ouverture SdG. Le SDG ouvre actuellement ses portes de 7h15 à 18h00. David Martel et Steve Hamel ont déjà informé certains parents, pour qui cela semblent devenir une habitude, qu'il serait possible de faire une demande pour que le SdG ouvre à 7h00 si cela est un besoin pour leur famille. Jusqu'à maintenant, aucune demande écrite ou verbale n'a été reçue ou déposée.

## 5.2. Sorties éducatives (proposition annuelle)

- David Martel présente de manière générale l'exercice derrière les sorties éducatives.
- À noter que cette année, les élèves de tous les niveaux ont maintenant des sorties à l'extérieur de l'école. Les membres du CÉ félicitent l'équipe-école et reconnaissent l'effort et l'écoute derrière cette initiative.
- Les membres ont diverses questions au sujet des sorties, et l'ensemble des questions ont répondues par David Martel.
- Les membres proposent certains ajustements mineurs dont la mise en ordre des sorties par ordre de date pour faciliter la lecture du document.

|                              |                                                                                                                                          |
|------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>C.E. 2024/25-09-25-05</b> | Il est proposé par Anne-Julie Poirier et appuyé par Alexandre Dal-Pan, d'adopter les sorties éducatives.<br><b>Adopté à l'unanimité.</b> |
|------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

## 5.3. Sorties éducatives additionnelles (hors proposition annuelle)

Préscolaire 4 ans : Imaginarius (sortie)

- Aucun frais puisque rattachée au « Volet Parents ».

|                              |                                                                                                                                               |
|------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>C.E. 2024/25-09-25-06</b> | Il est proposé par Marie-Hélène Dancause et appuyé par Anne-Julie Poirier, d'adopter la sortie à Imaginarius.<br><b>Adopté à l'unanimité.</b> |
|------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

3e cycle (5e et 6e année) : Ski au Relais (sortie)

- La sortie aura lieu autour du 13 février 2025.
- Les membres suggèrent d'ajuster le formulaire pour que les organisateurs puissent savoir de quoi les enfants ont besoin (billet, équipement, transport, etc.).

|                              |                                                                                                                                   |
|------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>C.E. 2024/25-09-25-07</b> | Il est proposé par Clémence Morin et appuyé par Alexandre Dal-Pan, d'adopter la sortie au Relais.<br><b>Adopté à l'unanimité.</b> |
|------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

2e année (Classes de Nathalie Lévesque et Caroline Frenette) : Classe nature (sortie avec coucher)

- La demande inclut également la demande pour une campagne de financement facultatif qui est la vente de bûches.
- Certains membres soulèvent un certain inconfort quant au fait que les élèves de la troisième classe de 2e année ne participe pas à cette sortie. Clémence Morin explique qu'il s'agit d'un choix qui touche à l'indépendance pédagogique des enseignants et qu'ainsi, les décisions des sorties éducatives reviennent leur reviennent.
- Un membre se questionne sur l'utilisation des surplus engendrés par la vente de bûches. Une des valeurs de l'école étant la collaboration, les surplus sont réinvestis vers l'ensemble des élèves participants.

|                              |                                                                                                                                                 |
|------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>C.E. 2024/25-09-25-08</b> | Il est proposé par Marie-Hélène Dancause et appuyé par Alexandre Dal-Pan, d'adopter la sortie en classe nature.<br><b>Adopté à l'unanimité.</b> |
|------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

PAUSE de la SÉANCE (de 20H45 à 20H53)

#### 5.4. Facture scolaire – Modification 2e année

- David Martel indique qu'il y a eu une erreur dans la commande du matériel pédagogique pour une classe de 2<sup>e</sup> année. Il demande donc au CÉ d'ajouter 3\$ en reprographie sur la facture de cette classe.

|                              |                                                                                                                                                                                         |
|------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>C.E. 2024/25-09-25-09</b> | Il est proposé par Johanne Lemelin et appuyé par Léonie Mandang, d'adopter l'ajout de 3\$ à la facture scolaire pour la classe de 2 <sup>e</sup> année.<br><b>Adopté à l'unanimité.</b> |
|------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

21h00 : Départ de Marie-Hélène Dancause.

#### 5.5. Cours – Prêts à rester seul/Je reste seul

- David Martel souhaite avoir l'accord du CÉ pour offrir aux élèves de l'Arbrisseau, les cours *Je reste seul* ainsi que *Je garde des enfants*, de la compagnie ÉducSanté.
- Des membres se demandent pourquoi nous n'optons pas pour l'offre classique de la série *Gardiens avertis* avec la Croix-Rouge. Clémence Morin informe que depuis les dernières années, la direction peine à trouver ces cours offerts en présentiel directement à l'école. La dernière fois, l'offre avait été en virtuel. Ainsi, nous proposons de privilégier une offre en présentiel. David Martel souligne que l'organisme est fréquemment utilisé dans le cadre de cours de secourisme offerts au personnel de l'école.

|                              |                                                                                                                                                                                                                     |
|------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>C.E. 2024/25-09-25-10</b> | Il est proposé par Steve Hamel et appuyé par Agnieszka Matyjasiak, d'adopter la proposition de cours <i>Je reste seul</i> et <i>Je garde des enfants</i> par l'organisme ÉducSanté.<br><b>Adopté à l'unanimité.</b> |
|------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

#### 5.6. Caisse scolaire

- David Martel souhaite avoir l'accord du CÉ pour mettre en branle le programme *Caisse scolaire de Desjardins*.
- Steve Hamel questionne le fait que ce soit seulement Desjardins qui fasse cette proposition et se demande si d'autres institutions financières offrent le même type de service. Clémence Morin répond que seule Desjardins offre ce genre de service. La Caisse scolaire a mission d'éducation à l'épargne, qui est elle-même imbriquée dans les valeurs coopératives de Desjardins.
- David Martel propose que l'année prochaine, nous ajoutons ce point en fin d'année (juin 2025) pour que les services puissent débuter dès la rentrée scolaire.

|                              |                                                                                                                                                          |
|------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>C.E. 2024/25-09-25-11</b> | Il est proposé par Clémence Morin et appuyé par Vilma Riuz, de reconduire le programme de caisse scolaire de Desjardins.<br><b>Adopté à l'unanimité.</b> |
|------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

## 6. Rapports

#### 6.1. Rapport du représentant du Service de garde

- Steve Hamel indique que tous les postes sont comblés. Il a même une belle banque de candidats pour les remplacements.
- Il souhaite mettre en place des comités au service de garde, notamment pour développer les thématiques pour les journées pédagogiques lorsqu'il n'y a pas de sortie.
- Clémence Morin mentionne le nouveau tableau d'affichage du SdG avec les photos des éducateurs/éducatrices. Belle initiative qui certes aidera les parents à mieux connaître le personnel.

#### 6.2. Rapport du représentant au Comité de parents

- Le rapport a été fait lors de l'assemblée générale.

### 6.3.- Rapport de la présidence, correspondance reçue et trésorerie

- Clémence Morin présente la consultation de la Ville de Québec concernant les sujets de son prochain plan de 5 ans en matière de sécurité routière. Les deux pistes d'orientations de la ville sont :
  - o Partage de la route.
  - o Perte de capacité perceptives des citoyens de 70 ans et plus.
- Les membres expriment différentes préoccupations qui seront acheminées :
  - o Cohérence des panneaux de limites de vitesses entourant l'école.
  - o Promenade-des-Sœurs (Artère collectrice) : l'augmentation du nombre d'usagers en raison du récent développement urbain. Infrastructures encore mal adaptées à cet afflux de nouveaux usagers.
  - o Visibilité des piétons lorsque des véhicules sont stationnés en bordure de rue.
  - o Respect/Partage de la route notamment lorsque les zones piétons (trottoirs) et vélo (piste cyclable) sont les mêmes. Connaissance et respect du code de la route par les cyclistes.
  - o Échanges ville-école au sujet des brigadiers sur son aire de desserte.
  - o RTC : L'école comme lieu de travail est un pôle certain pour le transport collectif. Possibilité d'ajustement des circuits pour cette réalité.

### 6.4. Rapport de la direction

David Martel rapporte les éléments suivants :

- Plan de lutte :  
Un conseil des élèves sera mis en place cette année. Les élèves de la 3<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année seront invités à poser leur candidature. Cette initiative va de paire avec la valeur d'engagement du projet éducatif.
- Aide à la classe :  
L'école bénéficie maintenant d'aide à la classe cette année. C'est plus de 105 heures par semaine qui ont été octroyées à l'École l'Arbrisseau.
- Chiens/Terrains de soccer :  
Des affiches ont été installées par l'école, aux frais de l'école, pour informer que le parc-école n'est pas un parc à chiens.
- Rénovations estivales/Fenêtres :  
Les travaux de rénovation des fenêtres ne sont pas terminés. Des éléments ne convenaient pas pour plusieurs des fenêtres qui doivent ouvrir. Les serrures sont à finaliser ainsi que des éléments des portes extérieures.
- Projet Cour préscolaire :  
Les plans sont pour bientôt. Julie Aubin (Ressources matérielles du CSS des Découvreurs), sera prochainement chez nous avec une firme d'architectes afin d'évaluer les coûts d'un projet. La liste de souhaits des enseignants est grande. Après l'évaluation, nous serons plus à même de voir ce qui pourra être intégré.
- Basketball :
  - o Nous avons reçu l'an dernier une bourse Desjardins (3200\$) pour financer partiellement l'acquisition d'un tableau indicateur pour le basketball. Après ré-évaluation, l'acquisition et l'installation d'un tableau indicateur coûterait entre 16000\$ et 18000\$. Ce projet présentement sur la glace. Les parents impliqués dans le basketball ont été informés et continueront de l'être selon l'évolution du projet.
  - o Cette année, nous pourrions remplacer 3 sets d'uniformes pour nos joueurs des Spartiates.
  - o Nous avons également débuté des démarches de sollicitation auprès du programme *Jeunesse Active* pour tenter de débloquer de nouveaux fonds.

## 7. Autres sujets

Un membre se questionne sur le contrat de photo scolaire. Depuis quelques années, nous optons pour BelcoPhoto. Cette compagnie offre notamment une ristourne sur les achats effectués par les parents. Par le passé, l'école a également fait affaire avec Photo repensée, toutefois, la séquence d'attribution du contrat plus rapide avec cette compagnie nous a écarté de leur calendrier des dernières années. Nous amènerons le sujet plus rapidement cette année.

## 8. Fermeture

### 8.1. Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre est le 30 octobre 2024.

### 8.2. Levée de la réunion

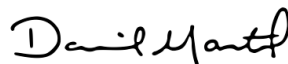
La réunion est levée.

|                              |                                                                                                                                   |
|------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>C.E. 2024/25-09-25-12</b> | Il est proposé par Johanne Lemelin et appuyé par Léonie Mandang, de faire la levée de la réunion.<br><b>Adopté à l'unanimité.</b> |
|------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|



Clémence Morin

Présidente, Conseil d'établissement



David Martel

Directeur

